

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER SCIENCES LOGOPÉDIQUES

EN VIGUEUR DEPUIS LA RENTRÉE 2026 - 2027

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Cette formation est ouverte aux étudiant-e-s intéressé-e-s par l'étude scientifique du fonctionnement, du développement et des troubles de la communication humaine, qu'elle soit orale, écrite ou non verbale.

La logopédie relie ces aspects à l'ensemble de la personne et couvre ainsi divers domaines : linguistique et sciences du langage, médecine, psychologie, psycholinguistique, sciences de l'éducation, sociologie.

Le caractère à la fois scientifique et interdisciplinaire de la logopédie, étude des troubles du langage, comme la dimension pratique de la profession, se reflète dans le programme. L'objectif du pilier Sciences logopédiques est d'acquérir des connaissances théoriques sur le langage, sur la pathologie du langage, ainsi que sur des disciplines connexes (sciences du langage, sciences médicales). Les enseignements sont complétés par des travaux pratiques et des recherches personnelles.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Sciences logopédiques peut être étudié ainsi :

- Pilier minimal à 30 ECTS
- Pilier secondaire à 60 ECTS
- Pilier principal à 90 ECTS

Les étudiant-e-s désirant devenir logopédistes choisissent la configuration suivante du bachelor :

Pilier principal Sciences logopédiques (90 ECTS)	+	Pilier secondaire Psychologie et éducation (60 ECTS)	+	Pilier minimal Sciences du langage (30 ECTS)
--	---	--	---	--

Elles/ils peuvent ensuite déposer une demande d'inscription au Master en logopédie, qui seul permet l'exercice professionnel de la logopédie.

Le pilier Sciences logopédiques peut également être suivi à 30 ou 60 ECTS, en parallèle à d'autres piliers que ceux susmentionnés mais ces configurations ne donnent alors pas accès à la procédure d'admission au Master en logopédie.

STRUCTURE DES ETUDES

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Module 1 : Fondements des sciences logopédiques A	Module 1 : Fondements des sciences logopédiques A	Module 1 : Fondements des sciences logopédiques A	9
Module 2 : Fondements des sciences logopédiques B	Module 2 : Fondements des sciences logopédiques B	Module 2 : Fondements des sciences logopédiques B	9
Module 3 : Les troubles du langage et de la cognition 1	Module 3 : Les troubles du langage et de la cognition 1	Module 3 : Les troubles du langage et de la cognition 1	12-15-15
	Module 4 : Sciences médicales	Module 4 : Sciences médicales	9-15
	Module 5 : Les troubles du langage et de la cognition 2	Module 5 : Les troubles du langage et de la cognition 2	6-12
	Module 6 : Thématiques transversales 1 en sciences du langage	Module 6 : Thématiques transversales 1 en sciences du langage	6-12
	Module 7 : Thématiques transversales 2	Module 7 : Thématiques transversales 2	6-15
		Bloc 1 : Transversal	3

<i>Pilier minimal (30 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Module 1 : Fondements des sciences logopédiques A	9
Module 2 : Fondements des sciences logopédiques B	9
Module 3 : Les troubles du langage et de la cognition 1	12

Le **Module 1** est composé d'un cours d'introduction aux sciences logopédiques, d'un cours de psychologie cognitive du langage et de travaux pratiques en modèles cognitifs du langage.

Le **Module 2** se compose d'un cours de psycholinguistique de l'enfant, d'un cours d'apprentissage et enseignement du langage écrit et de travaux pratiques en analyse du langage de l'enfant.

Le **Module 3** est constitué d'un cours consacré aux troubles du langage oral durant l'enfance et d'un cours consacré aux troubles du langage écrit durant l'enfance.

<i>Pilier secondaire (60 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Module 1 : Fondements des sciences logopédiques A	9
Module 2 : Fondements des sciences logopédiques B	9
Module 3 : Les troubles du langage et de la cognition 1	15
Module 4 : Sciences médicales	9
Module 5 : Les troubles du langage et de la cognition 2	6
Module 6 : Thématiques transversales 1 en sciences du langage	6
Module 7 : Thématiques transversales 2	6

Le **Module 1** est composé d'un cours d'introduction aux sciences logopédiques, d'un cours de psychologie cognitive du langage et de travaux pratiques en modèles cognitifs du langage.

Le **Module 2** se compose d'un cours de psycholinguistique de l'enfant, d'un cours d'apprentissage et enseignement du langage écrit et de travaux pratiques en analyse du langage de l'enfant.

Le **Module 3** est composé d'un cours consacré aux troubles du langage écrit durant l'enfance, un cours consacré à la neuropsychologie et un cours consacré aux troubles du langage oral durant l'enfance.

Le **Module 4** comprend un cours d'anatomie-physiologie et deux choix parmi un cours de stomatologie, un cours de neurologie, un cours d'audiologie et un cours de phoniatry.

Le **Module 5** comprend à choix pour 6 ECTS parmi : un cours consacré aux troubles du développement cognitif et de calcul, un cours consacré aux troubles de la parole, de la fluence et de l'oralité et un cours consacré aux troubles acquis.

Le **Module 6** permet de choisir un ou deux enseignements parmi les Modules 4, 5, 6 et 7 du pilier Sciences du langage.

Le **Module 7** comprend à choix pour 6 ECTS parmi : un cours de psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, un cours de didactique des langues, et un enseignement libre au choix.

<i>Pilier principal (90 ECTS)</i>	<i>ECTS</i>
Module 1 : Fondements des sciences logopédiques A	9
Module 2 : Fondements des sciences logopédiques B	9
Module 3 : Les troubles du langage et de la cognition 1	15
Module 4 : Sciences médicales	15
Module 5 : Les troubles du langage et de la cognition 2	12
Module 6 : Thématiques transversales 1 en sciences du langage	12
Module 7 : Thématiques transversales 2	18

Le **Module 1** est composé d'un cours d'introduction aux sciences logopédiques, d'un cours de psychologie cognitive du langage et de travaux pratiques en modèles cognitifs du langage.

Le **Module 2** se compose d'un cours de psycholinguistique de l'enfant, d'un cours d'apprentissage et enseignement du langage écrit et de travaux pratiques en analyse du langage de l'enfant.

Le **Module 3** est composé d'un cours consacré aux troubles du langage écrit durant l'enfance, un cours consacré à la neuropsychologie et un cours consacré aux troubles du langage oral durant l'enfance.

Le **Module 4** comprend un cours d'anatomie-physiologie, un cours de stomatologie, un cours de neurologie, un cours d'audiologie et un cours de phoniatry.

Le **Module 5** est constitué d'un cours consacré aux troubles du développement cognitif et de calcul, un cours consacré aux troubles de la parole, de la fluence et de l'oralité et un cours consacré aux troubles acquis.

Le **Module 6** permet de choisir deux ou trois enseignements parmi les Modules 4, 5, 6 et 7 du pilier Sciences du langage.

Le **Module 7** se compose d'un cours de psychopathologie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, un cours de didactique des langues, un cours avec travaux pratiques de statistique appliquée aux sciences sociales et un enseignement libre au choix. Le cours de statistique appliquée aux sciences sociales a pour prérequis le cours d'introduction à la statistique, qui ne figure pas au plan d'études du pilier Sciences logopédiques. Les étudiant-e-s qui ne valident pas ce prérequis dans un autre pilier le feront en Sciences logopédiques, en remplacement du cours de statistique appliquée.

Le **Bloc 1** se compose d'un enseignement au choix.

Programme des cours

Le programme des cours détaille la liste des enseignements offerts pour chaque bloc/module durant l'année académique, en précisant notamment le semestre (automne/printemps), le nombre de périodes hebdomadaires, la modalité d'évaluation, ainsi que le nombre de crédits pour chaque enseignement. Le programme des cours est actualisé chaque année.

Mobilité

Un séjour d'échange d'un semestre est encouragé pour apprécier la variété interdisciplinaire des sciences logopédiques à l'international. Le nombre important d'enseignements obligatoires ne doit pas empêcher la mobilité des étudiant-e-s, mais nécessite une préparation de celle-ci bien en amont. Le plan d'études du BA sciences logopédiques prévoit une fenêtre de mobilité au semestre d'automne (5ème semestre), ce qui permet de ne pas prolonger les études, mais nécessite parfois de valider exceptionnellement des cours obligatoires avancés (p.ex. du module 5) dès le 3ème semestre d'études. Les équivalences pour les cours obligatoires étant parfois difficile à trouver, il convient de se documenter en détail sur le programme des universités partenaires, et d'en discuter le plus tôt possible avec la responsable de pilier. Souvent, il est plus facile de trouver des équivalences au niveau des modules transversaux (6 et 7), et souvent il est nécessaire de compléter le programme d'échange avec des cours du pilier Psychologie et éducation.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - décrire les grands principes de la démarche scientifique et clinique ;
 - identifier les bases linguistiques, cognitives (mémoire, apprentissage), sociales, affectives et pédagogiques en jeu dans le langage ;
 - décrire les bases anatomo-physiologiques en jeu dans le langage et la déglutition ;
 - distinguer les principaux troubles du langage chez l'enfant et l'adulte ;
 - décrire les étapes de développement du langage et les actions qui le favorisent ;
 - connaître les modèles de fonctionnement du langage (oral et écrit), de la parole, et de la communication.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - mettre en œuvre différentes méthodes scientifiques, incluant expérimentation, interview, questionnaire et observation ;
 - observer et expliquer les principaux troubles du langage, chez l'enfant et l'adulte ;
 - illustrer les différentes étapes de développement du langage, à partir d'observation de cas ;
 - illustrer les différentes étapes de traitement du langage, dans un système d'architecture fonctionnel.
3. Capacité de former des jugements :

- identifier le(s) facteur(s) pouvant influencer le développement du langage ;
4. comparer différents modèles, approches et points de vue et les justifier. Savoir-faire en termes de communication :
- démontrer des habiletés de collaboration via des travaux de groupe ;
 - adapter son expression orale et écrite au niveau de connaissances de l'interlocuteur/trice ;
 - présenter à l'oral et à l'écrit différentes observations et points de vue théoriques de façon synthétique et claire.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
- prioriser des contenus en fonction de l'objectif d'apprentissage ;
 - hiérarchiser des contenus et des informations en fonction de leur provenance ;
 - lire des textes scientifiques.